

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

avec
COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2023
de la

**CROIX-ROUGE SUISSE
DU CANTON DU JURA**

PORRENTRUY

A3090/og/5/30.04.2024

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale des membres de la

Croix-Rouge suisse du canton du Jura, Porrentruy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe), de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Porrentruy, le 30 avril 2024

GNG REVISION Sarl



Olivier Godât
Expert-réviseur agréé
(responsable du mandat)

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe)

BILAN AU 31.12.2023

ACTIF	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Actif circulant		
Trésorerie	117 469.90	355 925.72
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	93 836.90	45 780.70
- Créances envers des tiers	105 336.90	53 380.70
- Provision pour pertes sur créances	-11 500.00	-7 600.00
Prêt pour aménagement des locaux, avances et échéances à c. terme	0.00	13 320.00
Autres créances à court terme	0.00	17 002.80
Actifs de régularisation	196 178.00	93 284.10
<i>Total de l'actif circulant</i>	407 484.80	525 313.32
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	22 481.48	71 480.15
- Garantie	22 481.48	240.15
- Prêt pour aménagement des locaux, échéances à long terme	0.00	71 240.00
Immobilisations corporelles	83 014.00	14 952.00
- Aménagement des locaux Delémont	33 990.00	0.00
- Mobilier et installations	22 221.00	3 100.00
- Machines de bureau et informatique	20 801.00	3 851.00
- Appareils de systèmes d'alarme	6 001.00	8 000.00
- Véhicules	1.00	1.00
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	105 495.48	86 432.15
TOTAL DE L'ACTIF	512 980.28	611 745.47
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	83 420.67	61 112.35
Autres dettes envers les assurances sociales et collectivités publiques	59 199.82	39 791.18
Passifs de régularisation	165 457.79	93 744.96
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	308 078.28	194 648.49
Capital des fonds		
Capital des fonds avec affectation limitée	47 599.15	44 049.75
<i>Total du capital des fonds</i>	47 599.15	44 049.75
Capital de l'organisation		
Capital libre (génééré)	74 690.90	164 364.32
Réserves, projets divers	153 400.00	298 356.33
Excédent de charges de l'exercice	-70 788.05	-89 673.42
<i>Total du capital de l'organisation</i>	157 302.85	373 047.23
TOTAL DU PASSIF	512 980.28	611 745.47

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

	2023 CHF	2022 CHF
Produits		
Produits des dons	368 797.73	261 579.99
- Produits de dons et campagnes de collectes de fonds	368 797.73	261 579.99
Produits des projets et des prestations de services	1 020 801.54	968 563.51
Contributions des pouvoirs publics	194 904.00	194 928.00
- Contributions pour l'aide à la vieillesse selon LAVS, art. 101bis	194 904.00	194 928.00
Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	181 857.95	130 917.70
- Contributions affectées de la <i>Fondation humanitaire CRS</i>	27 460.00	20 000.00
- Autres contributions affectées de la <i>CRS</i>	87 269.95	93 642.35
- Contribution affectée de la <i>Loterie romande</i> à l'aménagement des locaux de Delémont	16 000.00	0.00
- Autres dons et contributions affectées	51 128.00	17 275.35
TVA	-36 379.95	-32 014.73
Produits d'exploitation	1 729 981.27	1 523 974.47
Charges		
Charges pour dons et campagnes de collecte de fonds	-123 683.62	-40 812.11
Redistribution de dons affectés	-16 019.27	-16 035.00
Charges directes des projets et des prestations de services	-1 190 675.83	-1 179 526.07
- Achats et prestations de tiers	-572 035.63	-559 234.44
- Salaires et charges sociales	-603 091.20	-604 949.50
- Charges de véhicules et de transports	-15 549.00	-15 342.13
Charges administratives et indirectes	-509 934.00	-402 039.78
- Salaires indirects	-249 106.08	-196 931.49
- Charges sociales	-66 311.25	-45 028.25
- Autres charges de personnel	-33 728.75	-19 393.40
- Charges de locaux	-62 924.93	-47 123.40
- Assurances	-4 184.45	-3 751.05
- Charges d'administration	-93 678.54	-89 812.19
Amortissements sur immobilisations corporelles	-34 532.60	-38 263.65
Charges d'exploitation	-1 874 845.32	-1 676 676.61
Résultat d'exploitation (avant intérêts)	-144 864.05	-152 702.14
Charges financières	-4 296.71	-4 721.28
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	30 150.00	1 000.00
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-93 184.22	0.00
Résultat avant les variations du capital des fonds	-212 194.98	-156 423.42
Variation des fonds avec affectation limitée	-3 549.40	16 750.00
Résultat avant les variations du capital de l'organisation	-215 744.38	-139 673.42
Prélèvement sur les réserves relatives aux projets divers	144 956.33	50 000.00
Excédent de charges de l'exercice	-70 788.05	-89 673.42

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2023

	Capital libre (génééré)	Réserves projets divers	Excédent annuel	Total Capital de l'organisation	Capital des fonds (affectation limitée)
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Soldes au 1.1.2022	164 364.32	348 356.33	0.00	512 720.65	60 799.75
Attributions aux fonds :					
- Service de visite et accompagnement	0.00	0.00	0.00	0.00	750.00
- Noël pour tous	0.00	0.00	0.00	0.00	2 500.00
Prélèvement sur les fonds					
- Conseils	0.00	0.00	0.00	0.00	-20 000.00
Prélèvements sur les réserves					
- GED	0.00	-10 000.00	0.00	-10 000.00	0.00
- Revèle Proches aidants	0.00	-20 000.00	0.00	-20 000.00	0.00
- Conseils	0.00	-20 000.00	0.00	-20 000.00	0.00
Résultat annuel	0.00	0.00	-89 673.42	-89 673.42	0.00
Répartition du résultat	-89 673.42	0.00	89 673.42	0.00	0.00
Soldes au 31.12.2022	74 690.90	298 356.33	0.00	373 047.23	44 049.75
Attributions aux fonds :					
- Aménagement des locaux, Delémont	0.00	0.00	0.00	0.00	42 300.00
Prélèvement sur les fonds					
- Conseils	0.00	0.00	0.00	0.00	-36 900.00
- Transports	0.00	0.00	0.00	0.00	-1 850.60
Prélèvements sur les réserves					
- Transports	0.00	-53 000.00	0.00	-53 000.00	0.00
- Mobilier et informatique	0.00	-7 956.33	0.00	-7 956.33	0.00
- Nouvelles activités	0.00	-10 000.00	0.00	-10 000.00	0.00
- Réserve non attribuée	0.00	-74 000.00	0.00	-74 000.00	0.00
Résultat annuel	0.00	0.00	-70 788.05	-70 788.05	0.00
Répartition du résultat	-70 788.05	0.00	70 788.05	0.00	0.00
Soldes au 31.12.2023	3 902.85	153 400.00	0.00	157 302.85	47 599.15

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

1) Généralités

La Croix-Rouge suisse du canton du Jura est une association qui a pour but de contribuer à l'accomplissement des tâches de la Croix-Rouge suisse sur le territoire du canton du Jura avec pour objectifs de conserver et protéger la vie, promouvoir la santé et préserver ou rétablir l'intégration sociale et la dignité humaine (cf. statuts pour but complet). Son siège est à Porrentruy. Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 50 emplois en moyenne annuelle.

2) Principes d'établissement des comptes

Principes de base

Les comptes annuels de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEW, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

S'agissant d'une petite organisation au sens des Swiss GAAP RPC, les comptes de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura ne prennent en considération que les RPC fondamentales (cadre conceptuel et Swiss GAAP RPC 1 à 6) ainsi que la Swiss GAAP RPC 21. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, il est renoncé à l'établissement d'un tableau de flux de trésorerie (petite organisation d'utilité publique à but non lucratif).

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'association Croix-Rouge suisse du canton du Jura. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

A valeur de rapport d'activité le rapport annuel de l'association Croix-Rouge suisse du canton du Jura, qui est publié sur papier.

Le compte d'exploitation est présenté conformément à la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges relatives aux secteurs Collectes de dons, Projets et prestations de services et Administration apparaissent de façon différenciée dans le compte de résultat. Les charges indirectes ne sont pas réparties sur les secteurs.

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les charges administratives, les charges de collectes de fonds et de publicité générales doivent être présentées séparément. A cet effet, une répartition des charges par fonction est calculée et présentée séparément en annexe aux comptes annuels, selon la méthodologie de la fondation ZEW.

Les comptes sont tenus en francs suisses (CHF).

Actifs circulants

Les actifs circulants sont inscrits à leurs valeurs nominales. La provision pour pertes sur créances corrige cette valeur de l'estimation des risques de recouvrement identifiés sur les créances.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est estimée en fonction des risques effectifs sur créances douteuses. Il est augmenté d'un forfait de 5% calculé sur les autres créances pour couvrir le risque inhérent à ces dernières.

Garantie

Il s'agit du solde d'un compte bancaire bloqué en garantie d'un loyer.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023 (suite)

	2023	2022
2) Principes d'établissement des comptes (suite)		

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition (dès CHF 1'000 d'investissement), sous déduction des amortissements suivants, calculés sur les valeurs d'investissement (amortissements linéaires) :

	Taux	Taux
Aménagement des locaux Delémont	17% (6 ans)	N/A
Mobilier et installations	25% (4 ans)	25% (4 ans)
Appareils d'alarme	33% (3 ans)	33% (3 ans)
Matériel et logiciels informatiques	33% (3 ans)	33% (3 ans)
Véhicules	25% (4 ans)	25% (4 ans)

Les investissements financés par des dons ou contributions affectés, ainsi que par des prélèvements sur les réserves relatives aux projets divers ne sont pas activés.

Capitaux étrangers

Les capitaux étrangers représentent les engagements pris à la date d'établissement du bilan, qui n'ont pas été payés mais pour lesquels la livraison ou la prestation correspondante a été reçue. L'évaluation est faite à la valeur nominale des engagements.

Capital des fonds

Un fonds affecté résulte soit d'une destination explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur. Une telle affectation spécifique existe notamment pour les fonds qui proviennent d'une campagne de collecte pour un but spécifique.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation par des tiers.

Le détail de la variation du capital de l'organisation est publié dans le tableau de variation du capital.

Charges et produits

Les charges et les produits sont délimités à la période à laquelle ils prennent effet. Ils sont présentés sous forme brute dans le compte d'exploitation.

Les charges d'administration et charges indirectes enregistrent les montants non directement imputables aux secteurs des dons et campagnes de recherche de dons ou aux prestations de service et projets.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023 (suite)

3) Précisions relatives au bilan (en CHF)	31.12.2023	31.12.2022
<i>3.1) Actifs de régularisation</i>		
Facturation de prestations de services réalisés, éditée sur l'exercice suivant	49 049.70	51 439.90
Contributions à recevoir de <i>CRS</i> et <i>Fondation humanitaire CRS</i>	2 306.80	4 981.50
Contributions à recevoir pour l'aide à la vieillesse	40 845.00	0.00
Contributions externes à recevoir sur les investissements réalisés dans les locaux de Delémont	32 431.30	0.00
Autres montants à recevoir ou payés d'avance	71 545.20	36 862.70
Total	196 178.00	93 284.10
<i>3.2) Immobilisations corporelles</i>		
Aménagement des locaux Delémont		
Valeur nette au début de l'exercice	0.00	0.00
+ Acquisitions (installations fixes et luminaires)	40 788.90	0.00
- Amortissements	-6 798.90	0.00
Valeur nette à la fin de l'exercice	33 990.00	0.00
Mobilier et installations		
Valeur nette au début de l'exercice	3 100.00	8 250.00
+ Acquisitions (locaux Delémont)	25 400.90	0.00
+ Autres acquisitions	3 060.00	0.00
- Amortissements	-9 339.90	-5 150.00
Valeur nette à la fin de l'exercice	22 221.00	3 100.00
Machines de bureau et informatique		
Valeur nette au début de l'exercice	3 851.00	1 481.00
+ Acquisitions (locaux Delémont)	27 352.95	4 878.40
+ Autres acquisitions	1 490.00	0.00
- Amortissements	-11 892.95	-2 508.40
Valeur nette à la fin de l'exercice	20 801.00	3 851.00
Appareils de systèmes d'alarme		
Valeur nette au début de l'exercice	8 000.00	30 000.00
+ Acquisitions	4 501.85	9 176.05
- Appareils endommagés	0.00	-570.80
- Amortissements	-6 500.85	-30 605.25
Valeur nette à la fin de l'exercice	6 001.00	8 000.00
Véhicule		
Valeur nette au début de l'exercice	1.00	1.00
- Amortissements	0.00	0.00
Valeur nette à la fin de l'exercice	1.00	1.00
<i>3.3) Dette envers l'institution de prévoyance professionnelle</i>		
Solde de cotisations dues à la clôture des comptes (en CHF)	26 438.30	24 954.55

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023 (suite)

3) Précisions relatives au compte d'exploitation (en CHF)	2023		2022	
3.4) Répartition des charges par fonction				
Charges liées aux projets et prestations de services	1 525 621.17	81.3%	1 467 076.42	87.4%
Charges de collectes de fonds	134 259.87	7.2%	49 583.29	3.0%
Charges administratives	217 164.28	11.6%	161 847.89	9.6%
	1 877 045.32	100.0%	1 678 507.61	100.0%
Indemnités reçues portées en diminution des charges	-2 200.00		-1 831.00	
Total des charges d'exploitation	1 874 845.32		1 676 676.61	
3.5) Produits extraordinaires, uniques ou hors période	30 150.00		1 000.00	
- Gain comptable sur la réalisation d'un passif de régularisation de 2021	0.00		1 000.00	
- Correction rétroactive des charges liées au projet de rapprochement avec les Samaritains	30 000.00		0.00	
- Autres produits hors période	150.00		0.00	
3.6) Charges extraordinaires, uniques ou hors période	93 184.22		0.00	
- Correction rétroactive des produits des transports	93 134.22		0.00	
- Autres charges hors période	50.00		0.00	
4) Indemnités aux instances dirigeantes (en CHF)				
Président, indemnité forfaitaire	1 000.00		1 000.00	
Autres membres du Comité	0.00		0.00	
Directeur-trice (<i>hors salaire</i>)	0.00		0.00	

Une seule personne étant chargée de la direction, l'organisation renonce à la publication de la rémunération de la direction. Les frais nécessaires à l'activité des instances dirigeantes sont remboursés sur la base de justificatifs.

5) Prestations à titre gracieux, bénévolat

Le nombre d'heures de bénévolat s'élève à 25'532 heures en 2023. Valoriées au tarif forfaitaire de CHF 28.-, celles-ci représentent un montant de CHF 714'896 non saisi dans le compte d'exploitation.

Heures bénévoles (en nombre d'heures)	25 532	23 800
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28 par heure (en CHF)	714 896.00	666 400.00

6) Engagements découlant de contrats de location à long terme

Solde des loyers dus jusqu'à l'échéance du bail des locaux d'exploitation, 30 juin 2029 (Porrentruy) et

31 mai 2029 (Delémont)	342 257.00	273 780.00
------------------------	------------	------------

7) Engagement conditionnel

Une analyse réalisée sur le plan national de la Croix-Rouge suisse, remet en cause le bien fondé des produits des transports enregistrés ces dernières années. S'agissant de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura, il résulte de cette analyse une correction à rétrocéder estimée par la direction à CHF 93'134. Ce montant fait l'objet d'une saisie à charge de l'exercice 2023, inscrite dans les passifs de régularisation.

L'estimation de la direction table sur une marge d'erreur de 20% dans l'identification des déplacements concernés. S'il devait s'avérer, contre toute attente, que tous les déplacements potentiellement concernés devaient finalement être pris en compte, il résulterait un montant supplémentaire à rembourser s'élevant à CHF 84'000 environ. Ce dernier montant n'est pas provisionné dans les comptes au 31.12.2023.